L'économie circulaire : un cercle vertueux

L'émergence de la notion d'économie circulaire fait suite à la prise de conscience des ressources limitées de la planète et du besoin de les économiser.

Notre modèle de produire, de vendre, puis de jeter le produit de consommation est obsolète. Il convient de changer nos habitudes. Cette notion est génératrice d'activités et de création d'emplois durables et non délocalisables.

En France, la transition vers une économie circulaire est reconnue officiellement comme l'un des objectifs de la transition énergétique et écologique et comme l'un des engagements du développement durable.

Actuellement, en Dordogne, de nombreuses associations et entreprises contribuent à la mise en œuvre d'actions d'économie circulaire en développant des services d'approvisionnement durable, d'éco-conception, de réemploi, de réparation et de recyclage.

Le Conseil départemental de la Dordogne, fort de son soutien auprès des associations et des entreprises, accompagne et suit cette démarche depuis plusieurs années.

De ce fait, il souhaite poursuivre le développement de cette dynamique à travers son Appel à Projets "Économie circulaire".

ACTUALITÉS

ENVIRONNEMENT

La journée Jardins et paysages se penche sur le rôle des aménagements paysagers face au changement climatique

CULTURE, ENVIRONNEMENT

L'appel à candidatures pour les 5e Trophées du développement durable Dordogne-Périgord est lancé

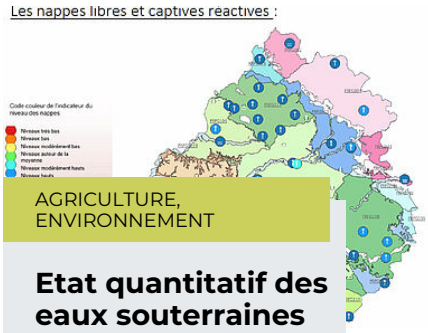

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

Etat quantitatif des eaux souterraines au 1er avril 2024